

## ANNIVERSAIRE

# Lemaire Deffontaines cultive la différence

Sélectionneur avec une gamme de blé très diversifiée, de petites espèces comme l'avoine et l'épeautre, et des semences bio, Lemaire Deffontaines, qui vient de célébrer ses 150 ans, ne manque pas de spécificités.

**T**oujours familiale et implantée à Auchy-lez-Orchies, dans le Nord, la société Lemaire Deffontaines a fêté, début juin, ses « 150 ans de passion », avec ses partenaires étrangers, les distributeurs français et les agriculteurs-multiplicateurs. « Si nous sommes encore là aujourd'hui, c'est parce que nous sommes des passionnés de la création variétale », affirme Philippe Lemaire, son directeur général. « Et nous voulons transmettre cette passion à nos successeurs. » L'événement a été l'occasion d'exposer les travaux de recherche actuels et futurs, et de rappeler aux agriculteurs que leurs achats de semences certifiées permettent de faire avancer la recherche. Lemaire Deffontaines est l'un des derniers sélectionneurs à produire à la fois des semences R1 pour les agriculteurs et G4 pour la multiplication. À l'origine, en 1868, l'entreprise avait été créée par les frères Lemaire pour sélectionner des variétés de betterave sucrière. Napoléon venait de relancer cette culture en réponse au blocus qui empêchait le sucre de canne d'entrer en France.

## De la betterave aux céréales

La sélection de betterave sera finalement arrêtée en 1970 avec le développement des monogermes. Deux ans plus tard, démarre la sélection d'orge de printemps et de blé d'hiver, puis en 1984, celle du triticale que seule l'Inra réalisait, et du pois protéagineux. En 1992, Philippe Lemaire et son beau-frère, Marc Blervaque, prennent la direction de l'entreprise et développent la sélection des orges d'hiver et de printemps par haplo-diploïdisation, pour accélérer la mise au point de variétés. À la demande des producteurs de la région, la société se lance en 1995 dans des



Le siège social, la sélection et les deux usines de production de semences, à Auchy-lez-Orchies

travaux de screening de blé pour l'agriculture biologique, en se focalisant sur la résistance aux maladies. « Nous avons obtenu des résultats très intéressants, mais il n'était alors pas possible de déposer des variétés bio au CTPS. Cela a changé seulement en 2008 ».

**23 %**  
des surfaces  
de multiplications  
en bio

Après des années compliquées sur fond de réforme de la Pac en 1992, l'entreprise renoue avec une forte croissance à la fin de la décennie. Cette période est marquée par la construction du nouveau siège social et de laboratoires de recherche, ainsi que par l'acquisition,

en 2000, de Cambier Semences, qui lui apporte un deuxième site de production. Au cours des dix dernières années, des investissements importants ont été réalisés dans l'usine de production et dans la sélection. En 2012, Lemaire Deffontaines fait partie des cinq sélectionneurs européens qui créent le GIE Hyballiance. « L'objectif est de travailler les blés hybrides cytoplasmiques. Les premiers résultats sont attendus vers 2025. »

## Résistance aux maladies

Avec six nouvelles inscriptions de céréales en 2018, la société propose des variétés de blé tendre, d'orge d'hiver et de printemps, de triticale, d'épeautre et d'avoine de printemps. Les trois-quarts des variétés conventionnelles sont d'obtention Lemaire Deffontaines, complétées par des représentations exclusives de variétés anglaises, autrichiennes et allemandes. « En blé, nous visons le marché français

avec une gamme très diversifiée qui va des blés à très haut potentiel jusqu'aux blés de force, en passant par des blés très précoces ou très tardifs. Côté qualité, nous avons accentué nos travaux sur les blés biscuitiers. Nos variétés sont tolérantes à très tolérantes aux bioagresseurs (maladies, ravageurs), grâce aux travaux initiés en bio. C'est un des points forts de notre gamme. Plusieurs variétés sont ainsi éligibles au dispositif des CEPP. »

En triticale, avec la variété Bienvenu inscrite en 2004, le sélectionneur a ouvert le créneau des variétés précoces et alternatives. Le succès est européen. L'épeautre et l'avoine de printemps constituent, en revanche, deux « niches » de marché. En épeautre, un petit programme de sélection, engagé en 2006, vient d'aboutir à l'inscription cette année d'une première variété, Convoitise, au catalogue européen. « En avoine de printemps, nous ne sommes plus que trois sélectionneurs. Nous continuons à travailler l'avoine noire et l'avoine blanche pour le marché européen. »

### Une évolution portée par les ventes de semences bio

Autre espèce importante : le pois protéagineux, jaune et vert, avec huit variétés. « Mais nous avons eu beaucoup de déceptions depuis 1984, car la filière connaît des hauts et des bas. 80 % de notre marché se situe hors France vu les faibles surfaces cultivées dans l'Hexagone. Nous étions les premiers à obtenir une très bonne tolérance à la verse. Aujourd'hui, l'objectif est d'augmenter le taux de protéines. Nos variétés sont plutôt résistantes aux maladies. Côté ravageurs, à ce jour, la sélection ne peut malheureusement pas apporter de réponse. »



« Nos variétés sont tolérantes à très tolérantes aux bioagresseurs grâce aux travaux initiés en bio », souligne Philippe Lemaire, directeur général.

En blé, les variétés sont assez différentes des conventionnelles avec un fort pouvoir couvrant, une tolérance complète aux maladies et un taux de protéines suffisant pour les blés meuniers. Pour les autres céréales, ce sont les mêmes variétés en bio et en conventionnel. « En pois, deux variétés vertes conventionnelles sont également bien adaptées au bio pour l'industrie de la casserie, qui tire ce marché vers le haut. »

### Une recherche diversifiée

La recherche mobilise trois ingénieurs, assistés de neuf techniciens et de saisonniers. « Nous travaillons également avec l'institut de Genech près de Lille, qui dispose d'un laboratoire de technique in vitro, et participons à plusieurs projets collaboratifs FSOV. Il est compliqué d'anticiper les réglementations techniques et économiques euro-

Si la première espèce travaillée est le blé tendre d'hiver, le sélectionneur poursuit ses travaux sur les espèces secondaires, hormis le blé dur. La tolérance aux maladies est un de ses axes stratégiques forts. « Nous souhaitons avancer vite sur la JNO en orge et en blé. Sur cette dernière espèce, les travaux démarrent tout juste. » Une veille permanente est instaurée avec les industriels, en particulier les meuniers qui diversifient beaucoup leurs farines, afin d'anticiper de nouveaux débouchés céréaliers et protéagineux.

### Rester indépendante

Récemment, un programme de recherche a démarré sur le petit épeautre. « Cela est plus simple que pour les grandes espèces qui nécessitent des budgets importants, en augmentation de 5 à 6 % chaque année. » Malgré ces besoins financiers grandissants, Lemaire Deffontaines souhaite rester une entreprise à capital familial. « La transmission familiale devrait se faire dans les toutes prochaines années. Pour optimiser les coûts de recherche, tout en ayant accès à de nouvelles technologies telles le marquage moléculaire, nous pouvons travailler avec des laboratoires prestataires, ou encore conclure des partenariats avec des laboratoires ou d'autres structures au sein d'un GIE, sur des sujets précis », conclut Philippe Lemaire.

Marie Ganne

### L'INFO EN +

#### LEMAIRE DEFFONTAINES EN CHIFFRES

- 36 salariés, dont 12 en recherche
- CA 2017 : 8,8 millions d'euros
- Près de 35 % du CA sont enregistrés à l'export vers l'Europe, le Maroc, la Tunisie, la Russie. En pois, 80 % des ventes et du développement se font hors France, en Pologne, dans les pays baltes, en Roumanie, au Danemark.
- 2000 ha de multiplications en conventionnel et 600 ha en bio
- 100000 q de semences produites dans deux usines

## Les ventes progressent en bio et à l'export, et régressent en France en conventionnel.

Si Lemaire Deffontaines connaît actuellement une baisse des ventes en France et une progression à l'export, le marché bio est son moteur de croissance. En 2017, il a représenté 27 % de son chiffre d'affaires, contre 20 % trois ans plus tôt. « Nous avons 600 ha de multiplications en bio, soit 23 % des surfaces, et visons 700 ha en 2018-19. »

« péennes - notamment la Pac - qui seront en vigueur dans dix ans, pour décider maintenant de nos axes de recherche pour nos futures variétés. Dans ce contexte, notre stratégie reste la diversification avec une vue européenne des besoins en génétique : des variétés tardives pour l'Europe du Nord, et précoces pour le Sud et le Maghreb. »